



Mémoire de la Coalition nationale sur les sentiers en prévision du budget de 2019

La Coalition nationale sur les sentiers se compose des organisations suivantes :

Fédération canadienne des sentiers (FCS)
Conseil canadien des organismes de motoneige (CCOM)
Conseil canadien des distributeurs de véhicules hors route (CVHR)

Recommandation : Un partenariat 50/50 qui permettrait d'associer une contribution du gouvernement fédéral de 60 millions \$ à une contribution identique de 60 millions \$ de la part des fédérations des usagers des sentiers sur une période de cinq ans.



Le 2 août 2018

Consultations prébudgétaires de 2019

L'hon. Wayne Easter

Président du Comité permanent des finances

FINA@parl.gc.ca

Mémoire de la Coalition nationale sur les sentiers dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2019

Sommaire

La Coalition nationale sur les sentiers (CNS), un partenariat d'organisations nationales représentant des organismes de bénévoles chargés de la construction, de l'exploitation et de la maintenance de sentiers dans chaque province et territoire, est fière de présenter son Programme des sentiers récréatifs nationaux, un programme conçu pour veiller à la compétitivité du Canada en ce qui concerne la beauté des sentiers et la qualité de l'infrastructure dans le but d'attirer les Canadiens et les touristes vers les activités de plein air et stimuler la compétitivité économique par la même occasion.

En fonction de ce que la CNS et ses partenaires ont réalisé avec les montants de financement fédéral reçus précédemment, nous avons déterminé **qu'il était possible de construire ou de mettre à niveau plus de 33 000 km de sentiers (polyvalents, pour les VTT/engins mobiles non routiers, pour les engins non motorisés et pour les motoneiges) par le biais de cette initiative.** Cela s'ajoute aux améliorations apportées ou aux ajouts concernant les caractéristiques des sentiers, comme les aires de stationnement, les aires de rassemblement, les barrières, les passerelles, les traverses de cours d'eau, les ponts et la signalisation. De plus, cela contribue à une industrie touristique vibrante et bénéficie à l'économie pour le bienfait de tous.

Nous avons envisagé une période de cinq ans et repéré les priorités clés au sein du secteur des sentiers qui peuvent être réalisées pendant cette période. Notre Programme des sentiers récréatifs nationaux recommande un partenariat 50/50 qui permettrait d'associer une contribution du gouvernement fédéral de 60 millions \$ à une contribution identique de 60 millions \$ de la part des fédérations des usagers des sentiers sur une période de cinq ans.

La CNS est prête à être un partenaire solide afin de collaborer avec le gouvernement pour atteindre des objectifs de politique publique judicieux. Les organismes-cadre qui sont le fer-de-lance de la Coalition nationale sur les sentiers sont le Conseil canadien des organismes de motoneige (CCOM), le Conseil canadien des distributeurs de véhicules hors route (CVHR) et la Fédération canadienne des sentiers (FCS).

Proposition

Le Canada est doté d'une multitude de sentiers récréatifs qui sont utilisés pour effectuer de nombreuses activités qui promeuvent un mode de vie sain ou une bonne forme physique, des activités de loisirs, des activités permettant le développement économique ou touristique au bénéfice des communautés locales ou des moyens de se rendre d'un point à un autre. Les sentiers se trouvent dans des centres urbains ou des régions rurales. Ils peuvent prendre la forme de sentiers asphaltés, de pistes damées, de voies ferrées abandonnées ou de simples pistes de terre battue. Les

sentiers sont utilisés par les Canadiens et les touristes pour accéder à des paysages qui sont parmi les plus éloignés et les plus beaux que ce pays a à offrir.

La Coalition nationale sur les sentiers (CNS) souhaiterait que les sentiers récréatifs soient considérés et inclus dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2019. De plus, la CNS voudrait préciser de quelle manière les développements passés et actuels des sentiers pourraient soutenir ces améliorations. Nous souhaitons ensemble envisager ce qui serait possible grâce à un investissement fédéral continu et un investissement similaire des partenaires dans le but de stimuler la productivité des personnes et des entreprises et d'accélérer la compétitivité des entreprises en tirant parti de l'environnement des sentiers récréatifs.

La CNS s'est sentie encouragée lorsqu'elle a reçu la réponse suivante à sa demande visant à obtenir un soutien continu de la part de la campagne libérale lors de la dernière élection fédérale :

« Un gouvernement libéral offrira une nouvelle enveloppe de financement dédié à hauteur de 20 milliards de dollars pour l'infrastructure sociale, en mettant l'accent en priorité sur les investissements en matière d'infrastructure récréative, comme les sentiers, entre autres choses. Notre engagement en matière d'investissement dans l'infrastructure permettra de veiller à ce que des groupes tels que la Coalition nationale sur les sentiers et ses partenaires municipaux et provinciaux disposent du financement stable et prévisible dont ils ont besoin pour continuer à créer des emplois et à promouvoir le plein air. Nous sommes fiers de favoriser l'investissement dans l'infrastructure récréative tels que les sentiers qui permettent aux Canadiens de demeurer actifs et en bonne santé. » [traduction]

Nous saluons l'appui que le gouvernement témoigne aux sentiers récréatifs par le biais de son engagement en ce qui concerne le Sentier transcanadien, et nous souhaitons observer un engagement similaire vis-à-vis de notre approche d'utilisation partagée qui concerne les amateurs de plein air motorisés ou non. Nos associations membres sont les bénévoles qui font du grand sentier national une réalité en concluant des ententes locales pour l'accès aux terrains et en réalisant des activités opérationnelles comprenant la construction, l'ensemble de la maintenance, l'assurance et la gestion non seulement du sentier national mais aussi de l'ensemble des systèmes de sentiers d'une longueur de plus de 260 000 km qui contribuent à notre rêve pour notre pays.

Le Programme des sentiers récréatifs nationaux que nous suggérons est un programme conçu pour assurer la compétitivité du Canada en ce qui concerne la beauté des sentiers et la qualité de l'infrastructure, dans le but d'attirer les Canadiens et les touristes vers les activités de plein air et stimuler la compétitivité économique par la même occasion. Nous avons envisagé une période de cinq ans et repéré les priorités clés au sein du secteur des sentiers qui peuvent être réalisées pendant cette période. Notre proposition recommande un partenariat 50/50 qui permettrait d'associer une contribution du gouvernement fédéral de 60 millions \$ à une contribution identique de 60 millions \$ de la part des fédérations des usagers des sentiers sur une période de cinq ans.

Tel qu'indiqué précédemment, en fonction de ce que la CNS et ses partenaires ont réalisé avec les montants de financement fédéral reçus précédemment, nous avons déterminé **qu'il était possible de construire ou de mettre à niveau plus de 33 000 km de sentiers (polyvalents, pour les VTT/engins mobiles non routiers, pour les engins non motorisés et pour les motoneiges) par le biais de cette initiative.** Cela s'ajoute aux améliorations apportées ou aux ajouts concernant les caractéristiques des sentiers, comme les aires de stationnement, les aires de rassemblement, les barrières, les passerelles, les traverses de cours d'eau, les ponts et la signalisation.

Nos travaux en ce qui concerne les sentiers permettront de diversifier et d'étendre les économies dans l'ensemble du pays, d'améliorer le développement et la gestion des sentiers, et de créer et de préserver des dizaines de milliers d'emplois dans les secteurs du tourisme, des loisirs et de la gestion des sentiers. Nous pouvons élever l'infrastructure des sentiers du Canada au rang supérieur en rassemblant les intervenants du secteur dans un partenariat afin d'établir un nouveau produit récréatif national dont on peut faire la promotion au Canada et à l'étranger. Notre proposition permettra d'élargir et d'augmenter l'industrie touristique du Canada tout au long de l'année. Notre infrastructure de sentiers robuste mettra en avant la vision positive qu'a le reste du monde à propos du Canada en ce qui a trait aux pratiques liées aux sentiers et à une industrie du tourisme en plein air respectueuses

de l'environnement. Cela permettra d'offrir de nouveaux produits touristiques attrayants qui s'appuient sur les offres touristiques existantes. Comme vous le savez, des sentiers de haute qualité attirent de nombreux touristes nouveaux et divers qui effectuent des dépenses au Canada. De plus, le fait de continuer à développer une infrastructure récréative robuste par le biais de sentiers permettra de faire participer les Canadiens qui vivent dans l'ensemble des territoires et des provinces à des projets uniques qui favorisent un sentiment de fierté envers le pays, la région et la communauté.

Le développement des sentiers permettra de favoriser un mode de vie sain et actif en plein air, et cela augmentera davantage les possibilités récréatives qui n'existent pas encore ou qui peuvent être améliorées. La construction et l'amélioration des sentiers permettront de mobiliser des milliers de bénévoles d'un océan à l'autre, et d'offrir des sentiers récréatifs accessibles et ouverts toute l'année destinés aux personnes de tout âge et de toute capacité. Nous pensons que le développement, l'utilisation et la maintenance des sentiers doivent respecter l'environnement et le patrimoine naturel tout en facilitant l'utilisation et la jouissance par les usagers. Notre proposition de construction de sentiers respecte les sensibilités culturelles et environnementales et contribue à une sensibilisation et à une compréhension de la nature. La proposition s'appuiera sur les avantages potentiels des sentiers par le biais d'une planification, d'un développement et d'un entretien adéquats, et cela contribuera à former une base de connaissances des pratiques exemplaires.

Il est important de demeurer flexibles et en mesure de répondre aux besoins du gouvernement; par conséquent, il est essentiel que nous précisions que nous pouvons modifier notre proposition de plusieurs manières afin de mieux prendre en compte vos priorités ou votre capacité à financer un partenariat en continu avec la CNS.

Il est également important de garder à l'esprit l'importante contribution économique des activités récréatives motorisées ou non pour l'économie canadienne dans son ensemble. En 2015, les dépenses directes et indirectes liées aux ventes et à l'utilisation des véhicules hors route (véhicules tout-terrain, motocyclettes, véhicules côte à côte et motoneiges) ont atteint **plus de 17 milliards de dollars**. Au cours de la même année, tous les paliers de gouvernement ont reçu au Canada **plus de cinq milliards de dollars** de taxes et d'impôts. Par ailleurs, beaucoup des sentiers construits et entretenus par les utilisateurs motorisés sont également utilisés pour des activités familiales comme la randonnée, la course à pied, le ski de fond, la raquette, ou tout simplement la marche en plein air.

Alors que la santé et la forme physique constituent des priorités pour la plupart des familles ainsi que pour le système de soins de santé canadien, nous pensons qu'il s'agit d'une excellente occasion pour l'ensemble des intervenants et le gouvernement afin de prouver que l'utilisation des sentiers n'est pas seulement divertissante, mais qu'elle contribue au bien-être des Canadiens, qu'il s'agisse de faire de la randonnée, de la course à pied, du ski de fond, du vélo, ou d'utiliser des motocyclettes hors route, des véhicules tout-terrain ou des motoneiges.

Au moment de la création de la CNS, il s'agissait d'établir une vision à long terme à la fois de l'engagement requis de la part des partenaires de la coalition et de l'importance de l'investissement coordonné nécessaire pour améliorer les réseaux de sentiers communautaires afin de veiller à ce qu'ils produisent de multiples avantages. Les investissements précédents du gouvernement fédéral à hauteur de 35 millions de dollars ont permis d'obtenir des contributions d'un montant similaire de la part des organisations bénévoles et des gouvernements locaux et provinciaux, pour atteindre des retombées totales du programme d'infrastructure des sentiers s'élevant à plus de 93 millions de dollars. Le financement a permis de construire ou d'améliorer 734 projets de sentiers, ainsi que de construire ou de restaurer 27 042 km de sentiers.

Les nouvelles offres touristiques créées permettent de diversifier et de développer les économies locales. La CNS a prouvé que la construction et l'amélioration d'un solide réseau de sentiers au Canada constituent un excellent moyen d'offrir des lieux sécuritaires pour profiter du plein air, de promouvoir un mode de vie sain et de créer des emplois, à la fois à court terme pendant la construction et à long terme par le biais des offres touristiques améliorées. Tout comme vous, nous pensons que la productivité des personnes et des entreprises et que la

compétitivité des entreprises peuvent être améliorées grâce à l'environnement des sentiers récréatifs.

Le développement et la gestion des sentiers au Canada illustrent les bienfaits du travail des bénévoles, des propriétaires fonciers et des entreprises en collaboration avec le gouvernement. Nous serions heureux de vous rencontrer pour vous détailler notre proposition et discuter des différentes priorités qu'elle contient. Nous vous remercions au nom des milliers de bénévoles qui construisent, exploitent et entretiennent les sentiers. Au plaisir de travailler avec vous.

Cordialement,
Conseil d'administration de la Coalition
nationale sur les sentiers
Courriel : info@ntc-canada.ca
Site Web : www.ntc-canada.ca
Téléphone : 1-877-470-2288



Robert Ramsay (président de la CNS)

Fédération canadienne des sentiers (FCS)
Patrick Connor, DPV
John Cushing

Conseil canadien des organismes de motoneige (CCOM)
Brenda Welsh
Dennis Burns

Conseil canadien des distributeurs de véhicules hors route
(CVHR)
Oksana Buhel, DPV
Bob Ramsay, DPV